



Conseil de sécurité

Débat ouvert

Violence sexuelle liée aux conflits : promouvoir l'implémentation des résolutions du Conseil de sécurité sur la violence sexuelle liée aux conflits

New York, le 14 Juillet 2023

Déclaration lue par Simon Geissbühler,
Secrétaire d'État de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie le Royaume-Uni pour l'organisation de ce débat ainsi que les intervenantes pour leurs contributions et leurs témoignages choquants

« Nous avons besoin de plus que de l'indignation morale. Nous avons besoin d'action. » Ce sont les mots de Nadia Murad qui a briefé ce Conseil en avril 2022.

15 ans après l'adoption de la résolution 1820, la violence sexuelle et basée sur le genre dans les conflits persiste, tout comme l'impunité. Au Myanmar, en RDC, en Haïti, au Soudan, au Soudan du Sud ou encore dans le cadre de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, des acteurs étatiques et non étatiques continuent à utiliser le viol, les violences sexuelles, l'exploitation sexuelle, l'abus et le trafic comme une tactique et un outil de guerre, de torture et de terrorisme.

Nous devons mettre en œuvre pleinement et durablement les exigences que ce Conseil s'est fixé lui-même dans la résolution 1820. Je souligne trois pistes d'action à cet égard :

Premièrement, nous devons investir davantage dans le déploiement de l'expertise et des capacités dans les missions onusiennes. Afin que ces dernières puissent remplir leurs mandats, des conseillères et conseillers pour la protection des femmes doivent être mobilisés et dotés de ressources suffisantes. Il faut renforcer les capacités et l'expertise en matière de prévention, protection, surveillance et poursuite de violence sexuelle et basée sur le genre. Il faut les renforcer au sein des pays fournisseurs de contingents et de forces de police, au sein des groupes d'experts en matière de sanctions et au sein des institutions nationales.

Deuxièmement, un lien étroit existe entre la prolifération illicite des armes et la violence sexuelle, dont nous devons tenir compte pour mieux prévenir ces crimes. La prolifération illicite d'armes légères et de petit calibre engendre un plus grand risque de violence sexuelle liée aux conflits. Dans nos efforts de prévention, il faut utiliser systématiquement les outils de maîtrise des armements et de désarmement en tenant compte de la dimension de genre. Ceci aussi dans le cadre des régimes de sanctions. Enfin, nous devons promouvoir la participation des femmes dans les enceintes visant à réduire la prolifération des armes. C'est pourquoi la Suisse soutient l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement dans ses études respectives concernant le lien avec la dimension de genre.

Troisièmement, tous les survivantes et survivants doivent pouvoir accéder à la justice de manière équitable et sans obstacle. Les victimes de violences sexuelles liées à un conflit ont droit à un recours effectif et à une réparation en vertu du droit international. A cet effet, la Suisse soutient le travail du Global Survivors Fund, qui œuvre à l'élaboration de programmes de réparation centrés sur les survivantes et survivants. Qui plus est, la documentation de crimes est cruciale pour la poursuite en justice. Défendant le droit à la vérité, la Suisse s'engage par exemple en Ukraine, au Kosovo, en Iraq et en RDC à ce que les survivantes et survivants puissent avoir accès à la justice et aux réparations.

Monsieur le Président, sans protection contre et prévention de la violence sexuelle, il ne peut y avoir de participation égale. Et, comme nous le savons bien, l'engagement des femmes est une condition sine qua non pour une paix durable.

Je vous remercie

Security Council

Open debate

Conflict-Related Sexual Violence: Promoting Implementation of Security Council Resolutions on CRSV

New York, 14 July 2023

Statement by Simon Geissbühler, State Secretary
Swiss Federal Department of Foreign Affairs

Unofficial translation

Mr. President,

I would like to thank the United Kingdom for organizing this debate, and the speakers for their contributions and their shocking testimonies.

"We need more than moral indignation. We need action." These are the words of Nadia Murad, who briefed this Council in April 2022.

15 years after the adoption of Resolution 1820, sexual and gender-based violence in conflict persists, as does impunity. In Myanmar, the DRC, Haiti, Sudan, South Sudan and in the context of Russia's military aggression against Ukraine, state and non-state actors continue to use rape, sexual violence, sexual exploitation, abuse and trafficking as tactics and tools of war, torture and terrorism.

We must fully implement the requirements this Council set itself in Resolution 1820. I would like to highlight three points for action in this respect:

Firstly, we must invest more in the deployment of expertise and capacities in UN missions. To enable them to fulfill their mandates, women's protection advisors must be mobilized and provided with sufficient resources. Capacities and expertise in the prevention, protection, monitoring and prosecution of sexual and gender-based violence must be strengthened. They must be strengthened within troop- and police-contributing countries, within sanction expert groups and within national institutions.

Secondly, there is a close link between illicit arms proliferation and sexual violence, which we must take into account to better prevent these crimes. The illicit proliferation of small arms and light weapons increases the risk of conflict-related sexual violence. In our prevention efforts, we need to systematically use arms control and disarmament tools in a gender-sensitive way. This also applies to sanctions regimes. Finally, we must promote the participation of women in forums aimed at reducing arms proliferation. This is why Switzerland supports the United Nations Institute for Disarmament Research in its respective studies on the link with the gender dimension.

Thirdly, all survivors must have fair and unimpeded access to justice. Victims of conflict-related sexual violence are entitled to an effective remedy and reparation under international law. To this end, Switzerland supports the work of the Global Survivors Fund, which works to develop survivor-centered reparation programs. The documentation of crimes is crucial to their prosecution. Defending the right to the truth, Switzerland is committed, for example in Ukraine, Kosovo, Iraq and the DRC, to ensuring that survivors have access to justice and reparations.

Mr. President, without protection against and prevention of sexual violence, there can be no equal participation. And, as we well know, the full inclusion of women is a sine qua non for lasting peace.

Thank you.